

ABONNEMENT.

Saumur :	
1 an	30 fr.
6 mois	16
3 mois	8
Poste :	
1 an	35 fr.
6 mois	18
3 mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur le poste,  
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sauf facilitation dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués  
doivent être remis au bureau  
du journal la veille de la repro-  
duction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 15 NOVEMBRE 1884.

## Chronique générale.

Plusieurs groupes de la Chambre se sont réunis avant-hier pour examiner le projet électoral voté par le Sénat. L'extrême gauche refuse d'accepter autre chose que l'élection directe par le suffrage universel.

La gauche radicale tient aussi pour ce dernier mode, mais au cas où il serait repoussé, elle se rabattrait sur le contre-projet Griffe.

L'Union républicaine penche pour l'amendement Fabre qui porte que les Conseils municipaux éliront :

- 1 délégué dans les communes de 2,000 habitants et au-dessous;
  - 2 délégués dans les communes de 2,001 à 4,000 habitants;
  - Et ainsi de suite avec addition de 1 délégué par 2,000 ou fraction de 2,000 habitants jusqu'au chiffre de 20,000 habitants.
- En somme, aucun groupe n'accepte le projet tel qu'il a été voté par le Sénat.

Le Sénat s'est ajourné à mardi. A la Chambre, on s'attend à ce que les républicains lavent encore un peu de linge sale. Le sieur Demangeat, d'illustré mémoire, et maître André dit de Trémontels arpentaient les couloirs. De Trémontels faisait piteuse figure. Il est question d'une nouvelle interpellation au sujet de ce triste sire. On demanderait à M. Waldeck-Rousseau s'il connaissait les faux attribués à son protégé.

L'extrême gauche déclare que le ministre de l'intérieur ne peut nier en avoir eu connaissance et dès lors pronostique la chute de M. Waldeck. Elle désigne même déjà son successeur, M. Cambon. C'est aller bien vite en besogne. Des faits ! Voilà-t-il pas un beau chef d'accusation pour un ministre républicain ! La majorité en a pardonné bien d'autres !

Avant-hier, à la séance de la Chambre, M. de Lanesson, rapporteur de la commission chargée de l'examen des crédits de Madagascar, est monté à la tribune pour déclarer que cette commission résignait son mandat.

La commission avait demandé à M. Jules Ferry quelques explications; le ministre n'a pas daigné paraître, ni répondre; la commission a donc pris le seul parti que lui commandait sa dignité.

En se retirant, elle donne une double leçon d'abord au président du conseil, dont l'impertinence passe les bornes, ensuite à la commission du Tonkin, qui témoigne d'une complaisance un peu trop plate.

On interprète dans les couloirs la résolution du conseil des ministres tendant à supprimer les élections partielles à la Chambre des députés aussitôt après le vote du scrutin de liste, en ce sens que la date des élections générales sera probablement avancée.

D'après certains bruits, les élections générales auraient lieu en avril 1885.

Le budget de 1886 pourrait ainsi être discuté en temps utile par la nouvelle législature.

LE CHOLÉRA. — Le choléra semble rester stationnaire à Paris: on ne signale qu'une soixantaine de décès environ. La maladie, jusqu'ici, n'a frappé que des vieillards souffreteux ou des gens livrés à l'ivrognerie.

### UNE EXPÉRIENCE HARDIE.

Samedi, un docteur bien connu dans le laboratoire de M. le professeur Vulpian, à Paris, a fait sur lui-même une expérience hardie. Une femme d'environ trente-cinq ans était morte dans le service du renommé professeur avec tous les symptômes d'un accès de choléra foudroyant. Il y avait eu crampes, vomissements, diarrhée, etc. Eh

bien, c'est quatre centimètres cubes de ce dernier liquide, avec tous ses microbes en virgule, que le docteur B... a avalé sous la forme de pilules préparées avec un mélange de gomme et de poudre de lycopode.

Cette expérience a été faite en présence des docteurs Charpentier, Pinet, Marcus, etc.

Le docteur B... a voulu prouver à ses collaborateurs scientifiques que les microbes de Koch sont sans action aucune sur l'organisme et que les déjections du choléra ne sont ni contagieuses ni infectieuses.

Le docteur B... se trouve en parfait état de santé.

### LE CHOLÉRA D'APRÈS LES HOMÉOPATHES.

La dialogue suivant s'est engagé entre M. Love, docteur homéopathe, et un rédacteur du *Matin*, sur le choléra, actualité qui n'est, hélas! que trop palpitante.

— Et le choléra, docteur, qu'en pensez-vous ?

— Le choléra! je pense que c'est en effet une terrible maladie, mais, nous autres, homéopathes, nous avons une prétention que n'ont pas nos confrères allopathes: nous guérissons le choléra.

— Vraiment !

— Oh! ce n'est pas une prétention incroyable de notre part, elle s'appuie sur des statistiques qui n'ont pas été dressées par nous. En 1849, le gouvernement autrichien a dressé une statistique irréfutable qui prouve que sur 100 cas soignés par des allopathes, on avait eu 71 décès, tandis que sur 100 cas soignés par des homéopathes, 8 décès à peine s'étaient produits.

— Mais, vous-même, docteur, avez-vous guéri des cholériques ?

— Beaucoup. Je dois même dire que la situation que j'occupe aujourd'hui, je la dois absolument au choléra de 1849, pendant lequel j'ai guéri un nombre considérable de malades.

— Avez-vous un remède spécial ?

— Les remèdes homéopathiques varient selon les tempéraments, les symptômes ;

j'ai dressé seulement une instruction assez longue sur le choléra.

— Vous ne croyez pas aux microbes, aux bacilles-virgule ?

— Si la théorie des microbes était exacte, on ne pourrait pas vivre. Je crois simplement que le microbe se développe dans l'organisme même, sous certaines influences ?

— Mais quelle est, d'après vous, l'origine du choléra ?

— Toutes les quarantaines du monde ne servent à rien, le choléra ne se développe que d'après des influences telluriques, c'est-à-dire à la suite d'émanations venant du sol.

On a vu le choléra se déclarer inopinément sur les pics les plus élevés de l'Auvergne. Enfin, la façon dont j'ai eu le choléra a été pour moi une preuve irréfutable de la justesse de ma théorie. Je me trouvais à Château-Vernon, près Lesparre; en allant un jour à Lesparre avec la châtelaine dans une voiture découverte, nous fûmes frappés à un certain endroit par une odeur fade, désagréable. Quand nous revînmes, l'odeur avait disparu, et le soir j'eus une attaque de choléra très-violente. Bientôt même, des cas très-nombreux éclatèrent dans tout le pays.

Telle est la théorie du docteur Love, nous la transmettons à nos lecteurs.

### ADMINISTRATEURS RÉPUBLICAINS.

Après les adjoints, les maires; après les maires, les préfets!

La chronique scandaleuse, alimentée par les escroqueries du monde officiel, n'est pas près de se tarir.

Il y a un mois, c'était un conseiller municipal convaincu d'avoir trafiqué des bons de pain attribués aux pauvres.

Il y a huit jours, c'était un adjoint qui volait dix-huit mille francs aux cholériques.

Hier, c'était un maire qui présentait cyniquement un compte administratif dans le-

### Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## LE POÈTE-SOLDAT

La nuit est venue lorsqu'il rentre navré dans Périgueux, qui, demain, se mettra en fête pour recevoir un nouveau régiment.

Telle est la destinée, inconstante dans la bonne comme dans la mauvaise fortune et aussi changeante que l'aspect du ciel: aujourd'hui la pluie, l'orage, demain un soleil radieux.

Avec le 17<sup>e</sup> de ligne, Léo semble avoir perdu l'invisible talisman qui le rendait heureux. M. Peyrieux, le meilleur, le plus tendre des pères, tombe malade et meurt. Ce malheur inouï, irréparable, le jette dans le plus profond désespoir.

Le jeune poète touche à la première étape de la vie réelle.

Ariette a d'abord écrit toutes les semaines, puis tous les mois, ensuite à de plus longs intervalles.

M. Runal, attaqué de la goutte, a demandé sa retraite, il pense partir pour Paris.

Léo touche au moment de s'engager, il va donc être soldat!

Il reçoit avec joie sa feuille de route, embrasse sa mère en pleurs, ses parents, ses amis, et va rejoindre son régiment à Metz.

Metz, à cette époque, notre plus belle forteresse, une des garnisons préférées de nos militaires.

Metz! Strasbourg! Ces noms évoquent aujourd'hui pour toute âme française un poème de cruels souffrances, les plus amers, les plus douloureux souvenirs!

Léo se rend chez le capitaine d'habillements, revêt le pantalon garance, la capote bleue: il est radieux, que ne donnerait-il pas pour être vu d'Ariette.

Il se plaint que le shako le gêne, lui est étroit:

— Votre tête s'y fera, répond le vieux grognard.

Les conscrits paient leur bienvenue, on chante, on boit plus que de raison. Léo improvise des vers, et l'heure est oubliée. Aussi fait-il connaissance avec la salle de police, ce qui lui fournit le sujet d'une plaintive élégie qui passe de main en main, et le fait surnommer le poète-soldat.

Ce sont ensuite les pénibles corvées du début; la muse de Léo tombe dans le réalisme, mais à dix-huit ans, grâce à la santé, à la bonne humeur, les choses les plus répugnantes se font gaiement.

Six mois plus tard, Léo reçoit avec un battant de cœur, que ne lui donnerait pas à quarante ans le grade de colonel, sa nomination de caporal, et fait aussitôt une ode pindarique rappelant les

plus glorieux exploits de l'armée française.

Un an s'écoule, Léo est promu au grade de sergent-fourrier et même cette joyeuse vie de sous-officier, dans laquelle on profite amplement de la jeunesse, de la santé, dont on abuse comme si elle devait toujours durer.

Le régiment a quitté Metz et fait plusieurs garnisons, Grenoble, Lille, Brest, lorsqu'il est appelé à Paris.

Quel bonheur pour Léo qui désire si vivement habiter la merveilleuse cité: tout l'y attire. La vie facile et intellectuelle du Quartier latin, les théâtres et surtout l'espoir de retrouver Ariette, dont la dernière lettre est datée de Paris.

A peine a-t-il essuyé la poussière du voyage, il se met à la recherche de la famille Runal, mais tout ce qu'il peut apprendre, est que la mère est morte, le père paralysé, les fils en Afrique, et qu'ils sont partis sans laisser de traces.

Léo dut se résigner à attendre avec cet espoir vivace de l'amour qui lui disait: tu la reverras, et le charmant souvenir de la jeune fille revint plus rayonnant que jamais.

Un double bonheur fut donné au poète-soldat, le grade de sergent-major, et un congé pour aller revoir sa mère, sa famille, sa ville de Périgueux.

Quel vil éclat avait pour lui le soleil du Midi, quand il faisait briller ses nouveaux galons d'or!

### IV

La question d'Orient s'agitait dans les régions politiques, elle passionnait tous les esprits. La France et la Grande-Bretagne, ces ennemis séculaires, avaient fait alliance et déclaré la guerre à la Russie.

A cette nouvelle, Léo jeta feu et flamme: son enthousiasme lui montrait déjà cet Orient merveilleux, berceau de la poésie et de la civilisation, c'est là qu'il obtiendrait l'épaulette, commanderait des légions, gagnerait des batailles, accomplirait des exploits homériques, et revenu dans ses foyers, en ferait le récit dans un poème immortel.

Homère et Xénophon à la fois, héros et poète: l'avenir était à lui!

Malgré son impatience, son régiment ne partit qu'après les glorieuses victoires de l'Alma et d'Inkermann, et le cœur palpitant d'espoir, il arriva à Marseille...

Quelle joie pour lui de visiter la cité phocéenne, « l'Athènes des Gaules », de contempler la Méditerranée et de s'embarquer enfin sur le *Jupiter* qui se balance dans le port de la Joliette.

Les voiles s'enflent, les matelots tournent le cabestan, on lève l'ancre, le navire s'ébranle, et, poussé par un vent favorable, gagne le large.

Le château d'If se montre avec le souvenir de Mirabeau prisonnier et la légende de Monte-Cristo. Léo voit avec un déchirement de cœur tel qu'il

quel figuraient deux cent mille francs de plumes et d'enveloppes, en un an, et pour sa seule mairie.

Aujourd'hui, c'est un préfet qu'un de ses collègues dénonce pour s'être procuré de l'argent, pour ses dépenses personnelles, au moyen de mandats fictifs, avec l'approbation du gouvernement.

Voici de quoi il s'agit :

On sait que la Chambre a été saisie de la question de la révocation de M. Demangeat.

Le cabinet, interrogé, s'est justifié comme il a pu, c'est-à-dire pas du tout ; ce qui fait que la majorité, toujours docile, lui a donné gain de cause.

Mais pourquoi M. Demangeat a-t-il été révoqué ? Personne ne l'a dit. Ce que voyant, il le dit lui-même.

M. Demangeat déclare dans une lettre qu'il a été révoqué pour n'avoir pas voulu ratifier des mandats fictifs présentés par M. André — dit de Trémontels.

Voici les principaux passages de cet acte d'accusation :

« En décembre 1882, je fus nommé préfet de l'Aveyron par M. Fallières, ministre de l'intérieur.

« Dans ce département, je découvris que M. André, dit de Trémontels, mon prédécesseur, s'était, au moyen de mandats fictifs, procuré de l'argent personnel.

« Je refusai à maintes reprises et malgré de nombreuses lettres de rappel de M. Leguay, directeur des affaires départementales, qui connaissait le dossier, de justifier des comptes injustifiables.

« M. Waldeck-Rousseau, arrivé au pouvoir, me fit adresser de nouvelles mises en demeure ; nouveau refus de ma part. Je lui envoyai alors les pièces concernant son ami, afin qu'il ne pût les ignorer.

« Le 3 avril, j'étais révoqué et je ne fus nommé inspecteur général que pour apaiser la députation aveyronnaise et la presse qui, unanimement ou à peu près, protesta contre la mesure inattendue qui me frappait.

Après des réflexions sur la situation morale de M. André et sur les efforts du cabinet pour le sauver, M. Demangeat continue ainsi :

« Ce préfet administrait son département à la satisfaction de ses amis ; il avait conquis des lauriers dans l'affaire Saint-Elme. Comment motiver, vis-à-vis des électeurs corses, sa révocation ? On ne pouvait décemment dire à ces derniers que pendant deux ans ils avaient gardé, grâce à la faveur ministérielle, un préfet aussi taré. Ils auraient pu, et à bon droit, protester.

« On invoqua alors, pour se tirer d'embarras, des dissensions politiques. On fit donc attaquer M. André par les journaux de la coterie, et alors on put le révoquer sans dire le vrai motif de sa disgrâce : l'embarras du ministère en face de la moralité publique.

« M. le ministre de l'intérieur m'attribua le mérite de la campagne faite par la *Nouvelle Presse*, et m'en voulut naturellement de l'a-

voir obligé de se séparer d'un ami si honnête, si dévoué : il me le prouva en me révoquant.

« Aussi puis-je dire que ma révocation n'est due qu'à mon refus de couvrir un fonctionnaire dont je possède le dossier absolument compromettant pour le protégé et surtout pour le protecteur. »

Ainsi, voilà qui est entendu : M. Demangeat accuse M. André de Trémontels d'escroqueries administratives.

A qui le tour ?

Les feuilles opportunistes gardent le silence sur l'affaire Demangeat-André qui compromet si gravement M. Waldeck-Rousseau, ministre de l'intérieur.

Elles ne reproduisent pas la lettre de M. Demangeat.

Elles n'opposent aucun démenti aux faits articulés par M. Demangeat.

Le gouvernement, si prompt d'ordinaire à faire publier des Notes justificatives par l'Agence Havas, se tait aujourd'hui.

On n'entend pas dire, d'autre part, que des poursuites doivent être dirigées pour diffamation contre M. Demangeat, soit par M. André, soit par M. Waldeck-Rousseau.

On est bien obligé de reconnaître, les choses étant ainsi, qu'il se passe des choses plus qu'étranges dans le personnel politique et administratif de la République.

Personne ne comprendra qu'un préfet puisse être accusé publiquement de vol et de faux en écriture publique avec la complicité d'un ministre, sans que celui qui les accuse soit mis en demeure de prouver son dire ou soit puni pour diffamation calomnieuse.

#### AFFAIRE DEMANGEAT.

M. André de Trémontels vient d'adresser la lettre suivante à M. Demangeat :

« Monsieur,

« Dans une lettre rendue publique, vous vous permettez de porter atteinte à ma probité et à mon honneur.

« Je viens vous sommer de faire la preuve de vos allégations devant un jury d'honneur.

« Je verrai ensuite quelle est l'attitude personnelle qu'il me conviendra de prendre vis-à-vis d'un calomniateur.

« Je vous salue.

» ANDRÉ DE TRÉMONTELS.

» Paris, 13 novembre 1884. »

Voici maintenant la réponse de M. Demangeat :

« Monsieur,

« Vous me proposez de constituer un jury d'honneur pour décider sur les accusations que j'ai portées contre vous.

« Il m'est impossible d'y consentir.

« Entre vous et moi, il ne s'agit pas d'apprécier un fait et de décider s'il est ou non contraire à l'honneur.

« J'ai révélé à votre charge des actes graves.

« J'ai offert de justifier mes imputations.

« Si l'ancien préfet de l'Aveyron se consi-

dère comme calomnié, il peut et il doit s'adresser aux tribunaux pour obtenir réparation. Les faits que j'ai signalés se rattachant à l'exercice de ses fonctions, j'aurai de mon côté eu le droit d'administrer la preuve.

« C'est la seule procédure qui puisse nous donner à tous deux des juges certains et compétents.

« Traduisez-moi devant la cour d'assises, obtenez de M. Waldeck-Rousseau, votre protecteur, que j'y sois appelé par le parquet, je suis prêt à soutenir, documents en main, les accusations que j'ai dû divulguer pour défendre mon honneur.

« Mais je considère toute autre proposition comme un moyen de dénaturer ou d'étouffer un débat qu'il n'est plus au pouvoir de personne de soustraire à la publicité.

» Je vous salue.

» DEMANGEAT. »

Du moment où il est formulé contre M. André (de Trémontels) une accusation d'escroquerie, l'affaire est en effet du ressort des tribunaux.

Il n'y a pas d'ailleurs que M. André en jeu dans cette affaire ; l'administration tout entière et son chef hiérarchique, M. Waldeck-Rousseau, sont compromis.

Ce serait vraiment une plaisanterie que de laisser un « jury d'honneur » étouffer une question de cette gravité.

Il faut que la lumière soit faite de la manière la plus complète.

#### LA GUERRE AVEC LA CHINE.

D'après un télégramme récent de l'amiral Courbet, nos troupes de débarquement auraient éprouvé, immédiatement après leur arrivée à Kelung, des pertes sensibles. Il y aurait eu, coup sur coup, onze décès, dont celui du capitaine Marty, qu'il ne faudrait pas attribuer à l'insalubrité du climat, mais plutôt au mauvais état des locaux où ils s'étaient provisoirement installés et que les Chinois n'auraient abandonnés qu'après y avoir répandu des substances vénéneuses mortelles.

L'amiral Courbet a prescrit sans délai l'abandon des casernes infectées, qu'il a ensuite fait livrer aux flammes.

Nos troupes sont aujourd'hui campées autour de Kelung ; aucun nouveau décès n'a été signalé.

Une dépêche de Shanghai, arrivée hier à la dernière heure, apporte sans détail la nouvelle de l'occupation de Tamsui.

#### ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — On mande de Berlin :

« Le résultat de 44 élections est actuellement connu.

« Ont été élus : 7 conservateurs, 3 candidats du centre, 3 du parti de l'Empire, 6 nationaux-libéraux, 4 libéraux-allemands,

Le vaisseau traverse le détroit des Dardanelles, l'Hellespont d'Héro et de Léandre dont le grand poète Byron a rajourné l'immortalité.

Enfin la mer de Marmara, la Propontide est franchie ainsi que le Bosphore d'une si merveilleuse beauté.

Officiers et soldats sont sur le pont pour contempler le plus beau point de vue de l'univers qui leur inspire une enthousiaste admiration.

Constantinople apparaît assise sur deux mers dans toute sa majesté, chaque maison peinte des plus vives couleurs ressemble à un palais, entouré de cyprès, de palmiers, de platanes.

Les minarets surgissent de toutes parts, les vastes mosquées, les châteaux, les séraïls, les hôpitaux, les casernes, les cimetières ornés de bouquets d'arbres ont un incomparable cachet de grandeur.

Le détroit sillonné en tous sens par les navires de guerre, les caïques, les pyroscaphes, présente la plus étrange animation.

Aux coups répétés du canon se mêlent les chants des matelots, les fanfares militaires, les cris des Muezzins.

Le régiment débarque à Constantinople et éprouve le plus cruel désenchantement. La ville, si belle à distance, à des rues affreusement pavées, d'une saleté repoussante où pullulent des chiens en quantité innombrable, chargés seuls de la voirie.

(A suivre.)

NELLY HAGER.

8 socialistes, 2 candidats du parti du peuple, un danois. »

Nous lisons à cette occasion dans le *Matin* :

« Ce n'est pas seulement comme une simple victoire du scrutin qu'il faut envisager l'entrée au Reichstag d'une vingtaine de nouveaux socialistes, mais comme le résultat du rapprochement des classes désertées dans tout l'empire d'Allemagne.

« Autrefois, le parti socialiste allemand se recrutait exclusivement parmi les ouvriers des grandes villes et les employés du très-bas commerce, dans les mêmes conditions, à peu de chose près, que le parti socialiste français, en 1848. Mais, depuis les élections dernières, beaucoup d'artisans, de boutiquiers et même de patrons d'usines sont venus le renforcer. C'est grâce à cet appoint que bon nombre de candidats socialistes ont passé dans des circonscriptions où l'élément ouvrier eût été à lui seul incapable de dominer.

« C'est ce qui a eu lieu, notamment à Francfort, où le socialiste Sabor vient de battre le fameux Sonnemann, de la *Gazette de Francfort*, qui, pendant bien des années, a fait semblant d'être sympathique à la France, quand, au fond, il emboîtait le pas derrière M. de Bismarck.

« Autrefois, la démocratie socialiste était un épouvantail pour les badauds allemands. Aujourd'hui personne n'a plus peur du spectre rouge dans ce pays ; le chancelier a cassé cette corde à force de tirer dessus, et tous les adversaires résolus du régime féodal et militaire marchent résolument sous la bannière de Lieberich, de Bebel et d'Hasenclever. C'est-à-dire que le parti socialiste donnera avant peu du fil à retordre à l'homme d'État qui prétend l'anéantir. »

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 14 novembre.

Les nouvelles sont sensiblement meilleures ; Londres vient avec 1/8 de hausse à 100 9/16 ; les rentes s'inscrivent en nouvelle reprise : le 3 0/0 à 78.37 1/2, l'amortissable à 80 fr., le 4 1/2 à 107.80.

La Banque de France finit à 5,175. L'action du Crédit Foncier est recherchée à 1,295 fr. Le premier tirage des obligations communales 1880 émis récemment par le Crédit Foncier valent en ce moment 440, il n'y a que 35 fr. de versements effectués, le 5 du mois de décembre aura lieu le premier tirage de ces obligations.

Les titres libérés de 35 fr. auront les mêmes droits aux tirages, aux lots le mois prochain que les titres libérés de 445 fr.

Il semble qu'à bref délai, les obligations libérées de 35 fr. devront figurer à la cote à des prix supérieurs aux titres complètement libérés ; on peut donc prévoir une hausse de 10 fr. au moins, ce qui porterait les obligations à 450 fr.

On cote la Banque de Paris à 715, la Banque d'Escompte à 510, le Crédit Industriel et Commercial à 671.25, la Société Générale à 455.

Le Suez est à 1,900 fr. La recette du transit a été pour hier de 179,000 fr.

Les Méridionaux Italiens n'ont que peu de jours à attendre pour recevoir du Parlement italien la consécration des conventions passées avec l'Etat pour l'exploitation du réseau de l'Adriatique. Ce sera un élément de hausse à ajouter à tous ceux que possède la Compagnie. Son revenu de 35 fr. pour l'exercice courant, fait ressortir, au taux de 4 1/2 0/0, le seul qui convienne au passé et au présent de la Société, la valeur de son action à 770 fr. Les avantages certains de la convention avec l'Etat portent cette valeur au-delà de 800 fr. Les acheteurs au cours actuel ont donc en perspective 140 francs environ de plus-value. Il y a peu de valeurs étrangères qui présentent de tels avantages réunis à une sécurité de premier ordre.

La Banque Ottomane se traite à 587.50, le Turc 8.25 ; l'Egypte est faible à 322.50.

Les Chemins sont toujours très-soutenus malgré l'infériorité persistante des recettes : le Nord finit à 1,630, le Lyon à 1,210, l'Orléans à 1,312.50 ; le Midi à 1,155, l'Est à 762.50, l'Ouest à 822.50.

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Nos réflexions sur le remplacement du président de l'assistance judiciaire cause de l'horripilation dans les bureaux du *Courrier*.

Il prétend que nous avons l'indignation facile pour la révocation de l'ancien titulaire. Nullement, nous avons constaté au contraire que sous le régime actuel c'était assez l'usage.

Mais trouver logique et suffisant, comme mode d'information, un simple entrefilet à la *Petite France*, nous a paru étrange, et n'être à la portée de ceux qui ont des notions faciles de savoir-vivre.

n'en ressentit jamais, la France disparaître à l'horizon.

Aux premiers mouvements du roulis, un grand nombre de militaires psient un onéreux tribut aux mauvais esprits de la mer, et comme dit Léo :

« Aux petits des poissons, ils donnent la pâture. »

Car il n'est pas insalubre, et appuyé sur le bastingage, il admire le panorama splendide qui se déroule sous ses yeux et salue en passant la Corse, la Sardaigne, l'île de Malte.

La nuit, la mer devint phosphorescente, le *Jupiter* semble marcher sur des vagues de feu et être environné de flammes. Dans le lointain, on distingue la fumée du Stromboli ; quel magique spectacle !

Les jours suivants ils entrent dans le golfe de Tunis, la Méditerranée est dans ses jours de calme. La santé et la bonne humeur reviennent à tous et ils peuvent aussi voir du magnifique paysage qui se déroule devant eux.

On leur montre l'ancien emplacement de Carthage et ces côtes africaines qui rappellent tant de faits héroïques de l'incomparable armée française, depuis les croisades jusqu'à la conquête de l'Algérie...

Au bout de huit jours, ils avaient dépassé l'île de la mythologique Calypso, et voyaient leur navire entouré de marsouins qui faisaient la chasse aux

petits poissons ; un requin était en vue ; mille distractions rompaient la monotonie de la traversée.

A mesure qu'on s'approche de la Grèce, Léo improvise des odes et le feu sacré de la poésie l'évade tout entier.

Ses compagnons charmés, émerveillés, l'écoutent célébrer la victoire française de Navarin et le passé sublime et immortel de la race hellénique.

Pour le sot et l'ignorant, la mer est toujours de l'eau, les pays les plus illustres de la terre et de la végétation ; pour l'homme intelligent et instruit, tout ici-bas a une voix enchanteresse, un passé d'intéressantes légendes, un attrait puissant.

Le *Jupiter* double le cap Matapan, l'antique cap Tenare, les passagers aperçoivent les ruines de la Crète (Candie) et entrent dans le beau port de Milo : les Cyclades évoquent les plus poétiques souvenirs de la mythologie et de l'histoire.

Léo salue à distance Athènes, le Pirée, Salamine où pour lui planent encore les ombres glorieuses de Thémistocle, de Socrate, de Platon, de Périclès, de Léonidas et celle d'Eschyle l'antique, poète-soldat, moins fier d'avoir écrit des tragédies immortelles que d'avoir combattu à Marathon pour l'indépendance de sa patrie.

Il voit Chio, Lemnos, la fameuse Troade, tous les vers divins d'Homère et d'André Chénier reviennent à sa riche mémoire et à son esprit ébloui.

**APPEL DE LA CLASSE 1883.**

L'appel de la classe 1883 est ainsi fixé :  
 Pour la 2<sup>e</sup> portion de l'armée de terre, le 8 décembre.  
 Pour la 4<sup>e</sup> portion, le 12 décembre.  
 Pour l'armée de mer, le 4 décembre.

**CONCOURS REGIONAL.**

Le Concours régional agricole, comprenant les départements des Côtes-du-Nord, Finistère, de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Maine-et-Loire, de la Mayenne et du Morbihan, se tiendra, en 1885, du 9 au 17 mai, dans la ville d'Angers.

**RECOLTES.** — Voici, d'après le Journal officiel, l'état approximatif de la récolte des céréales de Maine-et-Loire faite en 1884 :  
 Froment, 2,852,000 hectolitres ; méteil, 71,500 ; seigle, 156,200.

Les obsèques de M. le comte de Miramon, sous-lieutenant au 11<sup>e</sup> chasseurs, ont été célébrées avant-hier matin, à Paris, à l'église de la Madeleine, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. Les corbeilles du poêle étaient tenues par MM. le capitaine Tremeson, le lieutenant Lambrecht et les sous-lieutenants de Galliffet et Dolfus. Le deuil était conduit par le marquis de Miramon, père du défunt, le comte de Miramon, son frère, et M. Xavier Feuillant, son oncle. Parmi les officiers de toutes armes qui suivaient le cortège, on remarquait les généraux de Galliffet, du Barail, de Lasalle, du Gressot, etc. Le ministre de la guerre était représenté par un de ses officiers d'ordonnance. Après la cérémonie religieuse, au moment de la descente du cercueil dans les caveaux de l'église, le colonel du 11<sup>e</sup> chasseurs à cheval, entouré de tous les officiers, a prononcé quelques paroles d'adieu. Dans quelques jours, le corps du comte de Miramon sera transporté au château de Paulhac (Haute-Loire), où l'inhumation aura lieu.

Nombreuse et élégante réunion, mercredi, à l'église de Monbouis (Loiret), à l'occasion du mariage de M<sup>lle</sup> Geneviève Filleul avec M. Gabriel Tierzonnier, lieutenant au 85<sup>e</sup> de ligne.

Le maréchal de Mac-Mahon et le marquis de Sigy étaient témoins. Parmi les assistants : la marquise Amelot du Chaillou, la comtesse de Bressieux, M. Jahan, sénateur, la marquise de Sépols, le vicomte d'Hendecourt, la vicomtesse de Comminges, Guitaut, etc.

**LE CRIME DE CRAVANT.**

Notre correspondant de Chinon nous envoie ce matin à propos de ce drame les nouveaux détails suivants qui confirment nos informations d'hier :

Vendredi dernier, les époux Guillier, de Cravant, près Chinon, déclaraient que

leur enfant, Louis Guillier, âgé de trois ans, était mort à la suite d'une chute d'échelle.

» L'enterrement devait avoir lieu le dimanche. Mais la rumeur publique donna l'éveil à la justice et l'enterrement de ce pauvre petit n'eut pas lieu. Guillier et sa femme, qui est enceinte, furent conduits à la maison d'arrêt de Chinon le samedi, et le dimanche l'autopsie de ce jeune cadavre fut faite par un docteur de Chinon.

» L'autopsie révéla 17 blessures dont une dénotait la brutalité de l'être indigne qui l'avait faite, un coup de talon de sabot garni de clous donné sur le ventre avait perforé l'intestin. Conduits devant leur victime, ces êtres ignobles soutinrent, malgré les charges qui pesaient sur eux, que leur enfant n'avait trouvé la mort que dans une chute d'échelle. Or, il a été démontré qu'un enfant, quelque agile qu'il fût, n'aurait pu gravir les barreaux de cette échelle, ces derniers étant cassés ou très-éloignés les uns des autres.

» On affirmait ce tantôt que les accusés ont fait des aveux complets. Guillier est un journalier qui a épousé il y a deux ans sa complice qui avait un enfant, la victime. Guillier l'avait reconnu lors de son mariage. » (Journal d'Indre-et-Loire.)

Le conseil de guerre du 4<sup>e</sup> corps d'armée, en permanence au Mans, a, dans sa séance du 10 novembre dernier, condamné le nommé Marie-Henri Tréhard, soldat de la 4<sup>e</sup> section d'ouvriers d'administration, à la peine de mort, pour voies de fait envers un caporal.

Le conseil a signé un recours en grâce adressé au Président de la République.

**Le choléra à Nantes.**

Situation sanitaire de la ville de Nantes, le 13 novembre, de minuit à minuit :

- 7 nouveaux cas.
- 3 décès en ville.
- 2 entrées aux pavillons d'isolement de Saint-Jacques.

La Charente-Inférieure, journal de La Rochelle, annonce qu'aucun navire venant d'un des ports de la Loire-Inférieure n'est admis à entrer dans le port ou dans l'un des bassins, sans avoir subi une quarantaine de 24 heures et une visite de la commission sanitaire.

La République, de Saint-Malo, signale un fait regrettable. La Direction d'artillerie de Rennes avait besoin de 300 tonneaux de charbon pour l'arsenal. L'autorité militaire a mis la fourniture en adjudication, mais en admettant les étrangers à concourir ; ce qui ne devrait jamais avoir lieu, nous semble-t-il, pour les fournitures de l'Etat. Et c'est une maison étrangère qui a été déclarée adjudicataire, moyennant un rabais de six centimes par tonneaux ! Ainsi, pour un bénéfice, peut-être encore plus apparent que réel,

de dix-huit francs, on a privé un négociant français de la vente de trois cents tonneaux de charbon, pour en favoriser un étranger. Ce n'est pas la première fois, malheureusement, que la presse signale de semblables anomalies, qui paraissent être de criants abus. Il serait temps que l'on comprît, au ministère de la guerre, que l'argent des Français doit, autant que possible, rester en France.

A L'ÉPICERIE CENTRALE, on trouve des excellents Vins de Malaga, Madère, Frontignan et Muscatel, à 2 fr. le litre ; vieux (5 ans), 2 fr. 50 ; — Vin de Banyuls, à 4 fr. 75 le litre ; le tout verre compris. Ces vins sont très-estimés pour la préparation du quinquina.

**CONSEILS ET RECETTES.**

A propos du choléra, signalons, parmi les remèdes à prendre à la première atteinte de diarrhée, la formule suivante du docteur Dujardin-Baumetz :

- Laudanum de Sydenham... 40 gouttes.
- Sous-nitrate de bismuth... 40 gramm.
- Eau de menthe... 20 —
- Eau de tilleul... 60 —
- Sirop de rathapia... 38 —

A prendre à la première atteinte de diarrhée, par cuillerées à bouche, de quart d'heure en quart d'heure.

Nous rappelons aussi que le prix des désinfectants prescrits ou recommandés dans les circulaires officielles doit se rapprocher du tarif suivant, qui est le prix moyen pratiqué dans les pharmacies :

- Sulfate de zinc, le kilog. 0 f. 80
- de cuivre, — 1 20
- de fer, — 0 35
- Solution de chlorure de zinc, le lit. 0 80
- Chlorure de chaux, le kilog. 0 40
- Soufre, le kilog. 0 50
- Borax, — 2 »

**LA LANTERNE D'ARLEQUIN**

Illustrée, 10 centimes  
 PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES.

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent recevoir la Lanterne d'Arlequin toutes les semaines, pendant un an, pour 5 fr. au lieu de 6, en adressant au Directeur, à Tours, rue Richelieu, 13 ; un mandat ou un bon de poste avec une bande de notre journal. C'est une faveur spéciale dont nous les engageons à profiter.

Sommaire du n<sup>o</sup> 190. Méfions-nous, ou nous serions rasés ! Les canards de Ferry. Le budget des cultes. Le budget des chasses. Avis aux contribuables, c'est-à-dire à tout le monde. Les républicains entre eux, ou les « animaux peints par eux-mêmes ». Lycées de filles (gravures). Prospérité toujours croissante. Les céréales du général Millot. La situation agricole. La réunion de Dourdan. Le choléra à Paris. Un bon b... de maire républicain (gravures). Hallel républicain (poésie).

**EN VENTE  
 ALMANACH D'ARLEQUIN**

Le plus intéressant, le plus illustré et le meilleur marché de tous les almanachs. 0 fr. 20 centimes l'exemplaire. 25 centimes franco par la poste. 16 fr. 50 le cent, franco par grande vitesse. Adresser les demandes à M. l'administrateur de la Lanterne d'Arlequin, 13, rue Richelieu, TOURS.

**Théâtre de Saumur.**

Association Artistique d'Angers (8<sup>e</sup> année).  
 J. BRETON, administrateur.

Lundi 17 novembre 1884,

**La Fille du Tambour-Major**

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Alfred Duru et Henri Chivot, musique de Jacques OFFENBACH.

**Distribution :**

- |                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|
| Le lieutenant Robert.....    | MM. Dechesne.            |
| Monthabor.....               | Naveu.                   |
| Griololet, tambour.....      | Noë Cadeau.              |
| Le duc della Volta.....      | Labranche.               |
| Le marquis de Bambini.....   | Descosse.                |
| Clampas.....                 | Allain.                  |
| Gregorio.....                | Hennesse.                |
| Le sergent Morin.....        | Pascaud.                 |
| Zerbillini.....              | Boucher.                 |
| Del Ponto.....               | Hertz.                   |
| Stella.....                  | M <sup>mes</sup> Dupouy. |
| La duchesse della Volta..... | Castrello.               |
| Claudine, cantinière.....    | Dalbrét.                 |
| La prieure.....              | Allain.                  |
| Francesca.....               | Marcelle.                |
| Lorenza.....                 | Prudhomme.               |
| Lucrezia.....                | Forda.                   |
| Bertha.....                  | Alice.                   |

Au 4<sup>e</sup> acte : **Entrée des Français dans Milan, avec tambours et musique militaire en tête.**

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COUBANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

**Grand-Théâtre d'Angers.**

Samedi 15 novembre.

La Fille du Tambour-Major, opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux.

Dimanche 16 novembre.

LAKMÉ, opéra en 3 actes, musique de Léo Delibes. (5<sup>e</sup> représentation.)

**Cirque-Théâtre d'Angers.**

Dimanche 16 novembre.

Marceau, drame en 5 actes et 9 tableaux.

L'INSERTION parue dans l'Echo Saumurois les 31 octobre, 1<sup>er</sup> et 4 novembre, concernant un magasin de vins en gros à céder, a pu donner lieu à de fausses interprétations.

Cette annonce ne concernait nullement l'ancienne maison de M. DESCHAMPS fils, située à la Croix-Verte, laquelle est cédée depuis quelques années à M. BRISSON, mais bien un établissement situé à Noyant, appartenant à M. Beurois.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**Feuilleton de l'Echo Saumurois.**

**MARIELE**

La trinquée buée, les verres vides, le bonhomme croisa ses jambes l'une sur l'autre, tira sa tabatière de corne encadrée de melchior de la poche de son habit, pinça une prise, la huma et, en ayant bourré ses narines, se renversa sur sa chaise dans l'attitude d'un confesseur en exercice, disant :

- Après ton bonjour, quel service l'amène ?
- Vous causer, balbutiai-je.
- Le bonhomme cligna de l'œil.
- Causons, fit-il.

Tout en galopant, j'avais tourné proprement une ouverture au papa beau-père, mais au moment de le débiter, plus de tête ni de queue, je ne m'en rappelai pas le premier mot ; je fouillai ma mémoire, j'me creusai la cervelle à r'trouver au moins le milli-u, le commencement ou la fin, car c'est très-embarrassant de demander une fille dont vous vous souciez comme d'une vieille lune ; rien de rien, j'étais crétinisé.

Le papa cependant, toujours les jambes croisées,

attendait que je l'entrelassse. Ne voyant ni orge, ni trèfle pousser :

— Noël Pasquieu, qu'il me dit, c'est-y tout ça, la causerie !... marche de l'avant, mon garçon, entame ton sujet... nous ne pouvons, toi et moi, passer dix jours et dix nuits à nous regarder le blanc des yeux que nos pupilles s'en dilatent.

— Papa Hubert, balbutiai-je, papa Hubert.  
 — C'est mon nom ! je n'suis pas d'aujourd'hui à savoir que je m'nomme Hubert : me prendrais-tu pour un autre ?

— J'vous prends pour vous ; impossible de me tromper d'individu, j'vous connais depuis ma naissance et même...

— Puisque tu ne te trompes pas, cause donc, morbleu ! tonna le bonhomme, qui serrait les poings et en frappa la table de manière à faire sauter bouteille et verres.

Redoutant pour mon dos le sort de la table, je débitai mon ouverture dont j'avais rattrapé le fil.

— Mon père et ma mère m'envoient vous demander s'il vous va que j'épouse Perrine, votre aînée. Elle n'est point vilaine fille, je suis assez joli gars, elle a une dot, j'ai quelques lopins de champs, elle est bien apparentée, ma famille jouit d'une considération d'honnêteté, elle n'est pas vieille, j'ai son âge...

— Elle t'aime et tu l'aimes, acheva le bonhomme, voyant que je m'arrêtais court. Tu es joli-

ment novice que tu mets tant de temps à déclancher ton amour, un peu plus le compliment t'étranglait... Mais où diable vous êtes-vous épris, mes enfants ?

— Vous m'acceptez, papa Hubert, dis-je tristement.

— Eh ! tout doux ! tout doux, l'ami ! tu brusques les choses, une fille ne s'accorde pas aussi facilement qu'une épingle. Rond en affaires, je réfléchirai néanmoins avant d'engager Perrinette. Mais où diable a-t-elle fait ta conquête, que tu te declares ainsi de but en blanc, sans tambour ni trompette ? Jamais Perrine ne t'a reçu ici, tu ne l'invites pas aux danses, et son Mai fleuri était un cadeau de Constant Le Fur. Dans ma jeunesse, nous courtisions nos mies à la face du soleil ; il nous fallait rôder, comme renard autour du perchoir aux poules, autour des cotillons, et l'on ne demandait la main que le cœur obtenu, dût-on servir sept ans et sept ans le père Jacob...

— Vous me refusez, papa Hubert ?

— Pas plus que je ne t'accepte. Ma fille t'agrèra ou te renverra, selon son idée. Je t'avertis que tu n'es pas le seul sur les rangs ; elle a une bande d'amoureux des mieux huppés et des plus cossus qui l'assiègent. Laurent Pollar, Louis Méhanté, Germain Maruel la courtisent. Perrine les reçoit très-bien et ne les décourage pas, ils ont des écus. Mais n'en étant qu'à demi-coiffée, à cause de leurs

façons qui sont grossières, elle hésite à se prononcer entre eux. Sois le troisième larron, dispute-leur le morceau. Je me fie à ta corporation, ta figure avenante et ton apparentage pour écarter les concurrents et rester maître du champ de bataille.

La perspective de disputer la fiancée ne m'allait pas. Ma flamme factice s'éteint, mon ardeur soudaine se calme. J'étais tout feu, je deviens tout glace et roule en sourdine le plan de décamper ; seulement l'exécution de la sortie était d'antrement délicate sans impolitesse, si délicate que je ne sais comment, ni par où, par la porte ou par la fenêtre, par la cheminée ou par le toit, mais je gagne au large, une giffle sur chaque joue, le pied quelque part, aux brailments du papa Hubert qui brâyait à plein gosier :

— Polisson ! je te rattraperai et tu ne te retireras pas vivant de mes pattes ; je te broierai, je te moudrai, je te pulvériserai comme un failli grain de blé pourri !... Se ficher de moi, de ma fille ! se gausser de nous ! canaille, vaurien, galérien, glandarme !

(A suivre.)

AUGUSTA COUPEY.

Étude de M<sup>e</sup> PINAULT, notaire à Saumur.

**VENTE MOBILIERE**

Après décès,  
Au domicile de feu M<sup>lle</sup> Marie PERRÉ,  
A Saint-Florent, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, rue Haute,  
Le dimanche 16 novembre 1884, à midi 1/2, et jours suivants,  
Par le ministère dudit M<sup>e</sup> PINAULT.

On vendra :

Literie, pendule, chaises, armoire, guéridon, tables, draps, linge, lits, glaces, commodes, fauteuils, vaisselle, bureau, poêles, objets de garde-robe, bouteilles et fûts, batterie de cuisine, etc., etc.

On paiera comptant, avec 10 0/0 en sus pour frais de vente. (846)

Étude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES  
Le mardi 18 novembre 1884, à 1 heure après midi  
A Saumur, salle des Ventes, rue d'Orléans, n° 55.

Il sera vendu :

Guéridon en acajou, table à jeu en acajou, chaise longue, commode Louis XV, chaises cannées en noyer blanc, canapé, comptoir, pendule Louis XIV et autres, candélabres et flambeaux ;

Bois de lit, matelas, traversins, oreillers, couvre-pied, belle fontaine en cuivre, très-bonne niche à chien et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant, plus 10 pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION. (866)

**A LOUER**

**UNE MAISON**

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, 13.

Comprenant 11 pièces : salon, chambres à feu, cabinets, cuisine, décharge ;  
Cour, cave en roc, jardin clos de murs.

S'adresser à M. Dézé, libraire, rue Saint-Jean, Saumur. (467)

UN JEUNE HOMME de 17 à 18 ans demande une place dans un magasin.

S'adresser au bureau du journal.

Étude de M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,  
En l'étude de M<sup>e</sup> GIRAULT, notaire à Bourgueil,  
Le dimanche 30 novembre 1884, à 1 heure du soir

**MAISON BOURGEOISE**

A la Villatte, faubourg de Bourgueil,  
Comprenant : rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> étage, greniers, cellier, vastes communs, cour et jardin clos de murs.  
Convient à toute espèce de commerce, comme à un rentier.

Pour traiter, avant l'adjudication, s'adresser : à M. Paul GIRARDEAU, courtier en vins à Bourgueil, à M<sup>e</sup> FLEURBAUD et audit M<sup>e</sup> GIRAULT, tous les deux notaires à Bourgueil.

**A LOUER**

**UN PETIT JARDIN ET UNE REMISE**

Situés rue de la Maremaillette.  
S'adresser à M. CORNILLEAU, quai Saint-Nicolas. (847)

**A Vendre ou à Louer VASTE MAISON**

Place Saint-Pierre.  
S'adresser à M<sup>e</sup> PINAULT, notaire, ou à M. PRYON, à Tours. (819)

**A VENDRE**

Au Comptant  
Fûts vides à retourner  
Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vin rouge supérieur à 100 francs ;  
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 degrés 1/2 à 9 degrés.  
Des échantillons sont envoyés sur demande. (359)

**MAISON BOURGUIGNON**

Rue Saint-Nicolas,  
Demande des ouvrières mécaniciennes.

**FUMIER**

ON DEMANDE à acheter le fumier de 3 ou 4 chevaux à l'année.  
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Un JARDIN, situé sur la route de Saint-Lambert, avec une MAISON, contenant deux chambres et un hangar.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve NANCEUX.

**A CEDER**

**Un Fonds de Commerce**

D'ÉPICERIE, MERCERIE, ETC.,  
Situé aux Rosiers (Maine-et-Loire).  
S'adresser à M. MATIFAS, qui l'exploite actuellement. (732)

**Cabinet d'Affaires**

DE M. G. DOUSSAIN  
SYNDIC DE FAILLITES  
10, rue des Basses-Perrières, à Saumur.

Liquidations amiables et judiciaires ;  
Arbitrages et expertises de comptabilité ;  
Recouvrements et renseignements.

**Matelas neufs, Couffin fil,**

DEPUIS 25 FR.  
Pesant 16 à 18 kilos.  
S'adresser, 53, quai de Limoges, chez M. LEPEYRE. (900)

**CONTENTIEUX, RECOURÈMENTS**

**C. BONNIN**

40, rue Saint-Nicolas, Saumur  
Renseignements Commerciaux  
9, rue Courcouronne, 9, A SAUMUR

M. DELPRIN GASPY, représentant de commerce, fait savoir qu'il se charge d'expertise, comptabilité, de rendre à domicile sur la place de Saumur et ses environs, à six lieues à la ronde, imprimés, catalogues, prospectus, réclames, factures, quittances, lettres de faire part de mariages et de décès, et de toutes espèces d'informations.

Trois jours par semaine sont réservés pour les environs.

UN HOMME DE CONFIANCE demande à se placer, comme homme de peine ou pour le service d'une maison.

S'adresser quai de Limoges, 57.

**Glycérine Minéralisée**

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



Son usage quotidien pour la Toilette et son emploi dans les Bains rétablit les fonctions de la peau qu'elle nettoie, adoucit et parfume.

Guérit et préserve des Maladies cutanées, du PITYRIASIS (cause de la chute des cheveux), etc.

Elle guérit les ENGELURES et les GREVASSES en un ou deux jours. Elle remplace avec avantage les Bains de Barèges. Recommandée pour les soins hygiéniques, quotidiens et intimes, par les Sommités médicales.

Chez l'inventeur, à SAUMUR, Pharmacies, Étab<sup>l</sup> de bains, Maisons de Produits hygiéniques. (Lire la Notice.)

**Crédit à tout le Monde**

**L'ÉPARGNE POPULAIRE**

Maison de Vente à Crédit par Abonnement

ADMINISTRATION ET MAGASINS  
3 et 5, Rue Plantagenet. — DEPOT, 4, Place Cupif,

ANGERS

SUCCESSALE, 87, rue d'ORLÉANS,

SAUMUR

**Thés CHOCOLAT Vanille**

Qualité supérieure

**GUÉRIN-BOUSTRON**

PARIS

Santé : 1 fr. 60 ; 4 fr. 80 ; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille : 2 fr., 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure : 1 fr. 50 ; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, ALLORY, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (238)

**CIDRES**

M. RENÉ ROUSSEAU a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il a, comme par le passé, des cidres nouveaux et des poirés de toute première qualité. Il tiendra également les vins blancs et rouges du pays.

Magasins PICHAT, place du Roi-René. (831)

M. Henri LOWCAY, professeur d'Anglais, demande élèves. — Prix modérés.

S'adresser, pour renseignements, à M. MILON, libraire, ou à M. LOWCAY (le jeudi, de 1 heure à 5 heures), à « Plaisance », Bagnoux, près Saumur.

**AVIS**

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le Tapioca de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour a une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

Saumur, imprimerie P. GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 NOVEMBRE 1884.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.
3 %	78 35	78 45	Est	762 50	762 50	Obligations.			Gaz parisien	523 75	524
3 % amortissable	79 82	79 90	Paris-Lyon-Méditerranée	1210	1210	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	509	Est	367	367 25
3 % (nouveau)			Midi	1158 75	1157 50	— 1865, 4 %	517	516 25	Midi	375	375 25
4 1/2 %	103 90	104	Nord	1635	1635	— 1869, 3 %	402	403	Nord	382 50	381
4 1/2 % (nouveau)	107 65	107 90	Orléans	1310	1308 15	— 1871, 3 %	393 50	394	Orléans	374 25	374 25
Obligations du Trésor	510	510	Ouest	821 25	825	— 1875, 4 %	505 25	503	Ouest	373 50	374
Banque de France	5150	5190	Compagnie parisienne du Gaz	1302 50	1505	— 1876, 4 %	507	507	Paris-Lyon-Méditerranée	376	377
Société Générale	452 50	452 50	Canal de Suez	1892 50	1905	Bons de liquid. Ville de Paris	515	516	Paris-Bourbonnais	374	373
Comptoir d'escompte	951 25	955	C. gén. Transatlantique	500	500	Obligations communales 1879	447	446 25	Canal de Suez	569 75	569 75
Crédit Lyonnais	517 50	520				Obligat. foncières 1879 3 %	440	441			
Crédit Foncier, act. 100 fr.	1295	1300				Obligat. foncières 1883 3 %	354 75	355 25			
Crédit mobilier	245	246 25									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans				Ligne de l'Etat (Service depuis le 19 Mai 1884)																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR										
Heures	Minutes	Matin	Soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Direct. soir				
3 heures	8 minutes	matin	express-poste.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	9	1 15	3 45	7 50		Montreuil-Bellay. (départ)	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10		
6	55	matin	(s'arrête à la Possonnière)	Chacé-Varrains	6 15	7 32	9 08	1 24	4 03	8		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg.	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46			
9	13	matin	omnibus-mixte.	Montreuil-Bellay. (arrivée)	6 39	7 52	9 28	1 46	4 37	8 24		Saumur. (arrivée)	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39		
1	25	soir																		
3	32		express.																	
7	15		omnibus.																	
10	36		(s'arrête à Angers).																	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS						THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR										
3 heures	26 minutes	du matin	direct-mixte.	Saumur. (départ)	6 05	7 24	1 15	3 45	7 50	Thouars (départ)	5 40	8 58	1 07	4 20	7 45	Montreuil	7	1 55	8 35	
9	21		omnibus.	Montreuil-Bellay	6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	Brion-s-Thouet	5 58	9 10	1 19	4 30	7 57	Loudun	8 20	2 51	9 55	
12	48		express.	Lernay	7 02	8 04	2 11	4 59	8 51	Lernay	6 07	9 18		4 37		Arçay	8 34	3 4	10 14	
4	44		soir, omnibus-mixte.	Brion-s-Thouet	7 14	8 09	2 19	5	8 59	Montreuil-Bellay	6 49	9 45		5 24		Mirebeau	9 27	3 54	11 2	
7	4			Thouars (arrivée)	7 29	8 22	3 32	5 19	9 16	Saumur (arrivée)	7 23	10 39		2 28	5 40	Neuville	9 57	4 24	11 27	
10	24		omnibus (s'ar. à Tours) express-poste.													Poitiers	10 32	4 56	12 1	
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.																	Nouvelle	5 50	12 50	6 10
																Loudun	6 28	1 28	7 08	
																Arçay	6 55	1 57	7 56	
																Neuville	7 50	2 53	9 18	
																Montreuil	8 42	3 39	10 28	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.